

3A VALENCE SAS
Chez Fabienne AVÉRONE
10 rue Albert Varnet
26000 VALENCE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'exercice 2022

Le 16/04/2023 à 15h00, les associés de la SAS 3A VALENCE au capital de 1.000€, dont le siège social est situé au domicile du Gérant à CHIGNIN, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle.

La séance est ouverte par Gérard AVERONE, Président. Celui-ci constate que sont présents à l'assemblée :

Gérard AVERONE,
possédant 1 part en pleine propriété et 99 parts en usufruit,
Fabienne AVÉRONE,
possédant 66 parts en nue-propriété,
Aurélia AVERONE,
possédant 33 parts en nue-propriété,
Sur un total 100 parts ayant pouvoir de vote.

Le Gérant constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour toute décision collective ordinaire.

Il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- rapport du Gérant sur l'exercice clos le 31-12-2022 ;
- approbation de la rémunération du compte courant du gérant, et des modalités de son futur remboursement ;
- approbation des comptes de l'exercice ;
- quitus à donner au gérant.

Le Gérant dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée : le double des lettres de convocation signées par chaque associé, les comptes de l'exercice écoulé, le rapport du Gérant, le projet des résolutions soumises à l'assemblée.

3A VALENCE SAS
Chez Fabienne AVERONE
10 rue Albert Varnet
26000 VALENCE

Le président ouvre la discussion ; La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant, approuve les comptes de l'exercice clos le 31-12-2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée constate que les comptes courants d'associés s'élèvent à 348.380,09 € et décide de ne pas les rémunérer pour 2021 et 2022. Elle confirme de que leurs remboursements ne pourront intervenir que lorsque la trésorerie de l'entreprise sera suffisante.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un déficit de 50.145,97 €, décide d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

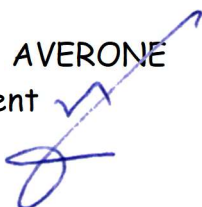
L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion au Président Gérard AVERONE pour l'exercice, et le remercie pour son dévouement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président et au moins un associé présent.

Gérard AVERONE
Président



Fabienne AVERONE



Aurélia AVERONE

06 62 74 06 95 - gerance@averone.com
Capital 1000€ - Siren 897 632 139



CABINET GUIGARD VEYRET
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

16 rue Paul Henri Spaak
26000 VALENCE
Téléphone : 04 75 41 98 98



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

SAS 3A VALENCE

10 Rue ALBERT VARNET
CHEZ FABIENCE AVERONE
26000 VALENCE

Bilan au 31/12/2022

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables
de la Région Rhône-Alpes

Désignation de l'entreprise		SAS 3A VALENCE		10 Rue ALBERT VARNET		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		CHEZ FABIENNE AVERONE		26000 VALENCE			
SIRET		8 9 7 6 3 2 1 3 9 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		21		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		31122022	
				Exercice N-1 clos le			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	590 937	030		590 937	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	590 937	048		590 937	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070		
			072	225	074		225
	Valeurs mobilières de placement	080	200 000	082		200 000	
	Disponibilités	084	6 216	086		6 216	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	206 441	098		206 441	
	Total général (I + II)	110	797 378	112		797 378	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(50 146)			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		(49 146)			
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		483 411			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		311			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 348 380)	172		362 801			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		846 524				
Total général (I + II + III)	180		797 378				
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	467 284	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	754 287	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		